

MINISTÈRE
DES TRAVAUX PUBLICS,
DES TRANSPORTS
ET DU TOURISME

Service des Affaires Économiques
et Internationales

SAEI N° 598

NOTE D'INFORMATION N° 4

LE TOURISME & LES TRANSPORTS
dans
LA BALANCE DES PAIEMENTS

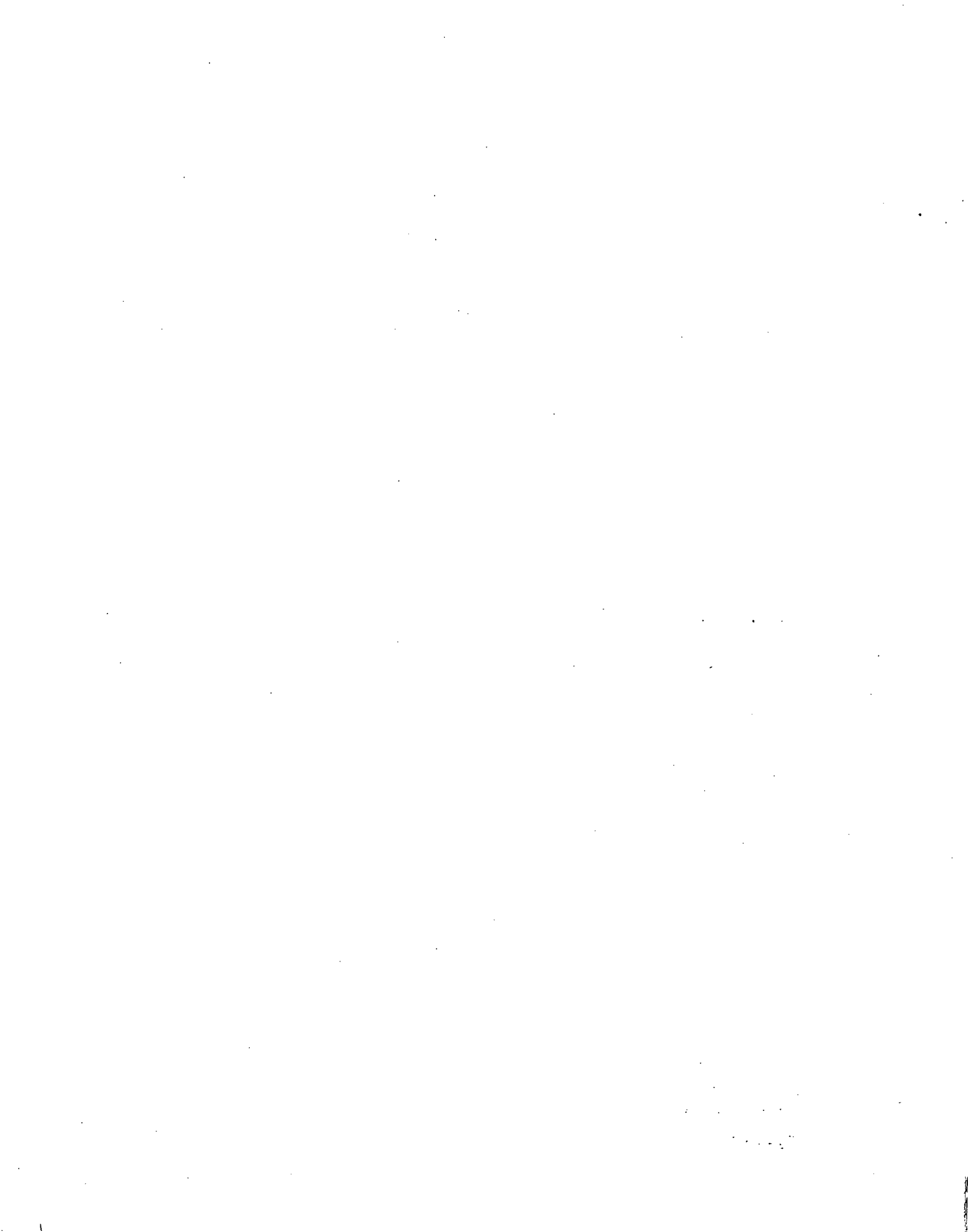
Observatoire Économique
et Statistique des Transports

DOCUMENTATION

AN. n°

CDAT
8859

PARIS - Février 1961



La balance des paiements extérieurs joue un rôle fondamental dans le développement économique de la Nation. Elle est constituée essentiellement de trois éléments d'importance inégale : le commerce extérieur, les services et les opérations en capital.

Si les échanges de marchandises en représentent le poste le plus lourd, les échanges de services ne sont pas pour autant négligeables : ils ont représenté en effet en 1959 près de 20 %, tant en recettes qu'en dépenses, du total de la balance des paiements. L'analyse du poste "Services" montre en outre que le Tourisme et les Transports en sont les deux éléments les plus importants. Il paraît donc intéressant de rechercher quelle a été leur évolution passée et dans quelle mesure ils ont pu contribuer à la tenue du franc sur les marchés étrangers.

Cette étude peut être entreprise à partir de 1952, date à partir de laquelle les balances des paiements entre la France métropolitaine et les pays étrangers ont été présentées suivant une décomposition identique. Les chiffres portés aux tableaux ci-dessous sont ceux qui sont comptabilisés par l'Office des Changes; ils ne comprennent ni les transactions effectuées à l'intérieur de la zone franc, ni celles effectuées entre l'étranger et les pays de la zone franc autres que la France.

I - TOURISME -

L'évolution des dépenses et recettes en devises imputables au tourisme a été la suivante :

.../...

- TOURISME - (en millions de dollars)

Années	Recettes	Dépenses	Solde	
			Positif	Négatif
1952	134,1	109,7	+ 25	
1953	122,1	128,3		- 6
1954	182,2	121,1	+ 61	
1955	191,2	157,6	+ 34	
1956	152,6	218,8		- 66
1957	135,7	216,1		- 80
1958	163	101	+ 62	
1959	318	131	+ 187	
1959 (1er semestre)	119,1	45,4	+ 73,7	
1960 (1er semestre)	176,9	97,1	+ 79,8	

La colonne Recettes représente les achats de devises françaises effectués par les touristes étrangers et la colonne Dépenses les achats de devises étrangères effectués par les touristes français, tels qu'ils ont été enregistrés dans les statistiques officielles de l'Office des Changes. En fait les recettes et les dépenses réelles ont été souvent supérieures à ces chiffres. Mais faute de pouvoir apprécier avec exactitude cette différence, on est conduit à se limiter à l'examen des chiffres officiels. Cependant, à titre d'information, il peut être intéressant de signaler que dans le Rapport annuel sur l'exécution du 3ème Plan, les recettes réelles imputables au Tourisme étaient estimées, pour l'année 1958, à 454 et les dépenses à 156 Millions de dollars (l'écart entre chiffres officiels et chiffres réels doit être moins grand actuellement, par suite de la stabilisation de la monnaie).

Il apparaît du tableau ci-dessus que la balance du tourisme est, en général, excédentaire, les trois années 1953, 1956 et 1957 ayant été, avec l'année 1946, les seules depuis la Libération où elle ait enregistré un déficit.

L'évolution récente est particulièrement favorable. Les résultats de l'année 1959 présentent un caractère spectaculaire : le solde positif en est de loin le plus élevé enregistré depuis que sont établies des balances de paiement détaillées. Les recettes en devises du tourisme ont représenté, cette année-là, plus du double des dépenses, alors que l'excédent n'était que de 60 % en 1958.

.../...

Cette amélioration est due d'abord au développement général de l'activité touristique étrangère en France. La tenue du billet français sur les marchés étrangers a sans doute également contribué à ramener vers le marché des changes une grande partie des devises des touristes étrangers. Enfin, malgré la remise en vigueur d'une allocation de devises aux touristes français se rendant à l'étranger, les dépenses de ceux-ci sont restées à un niveau modéré. Le rattachement économique de la Sarre à la République Fédérale Allemande a agi dans le même sens, les Sarrois effectuant de nombreux voyages dans le reste de l'Allemagne.

Au cours du premier semestre 1960, la tendance de l'année précédente s'est confirmée. Les recettes et les dépenses ont progressé également de 60 Millions de dollars par rapport au premier semestre de 1959, laissant présager pour cette année un solde positif du même ordre de grandeur que celui de 1959.

II - TRANSPORTS -

L'évolution du poste des transports présente des caractères très différents selon que l'on considère les transports maritimes et les autres modes de transports. Certes, les uns et les autres sont liés à l'activité touristique et au volume des échanges commerciaux; mais des modifications dans l'origine et la destination des marchandises, ainsi que l'inégalité des progrès techniques, peuvent faire varier l'importance respective de ces deux groupes.

Traditionnellement les transports maritimes présentent un solde négatif, et les autres transports, un solde positif. Cette tendance s'est maintenue ces dernières années, mais le solde négatif des transports maritimes a diminué constamment depuis 1957, tandis que le solde positif des autres modes de transports augmentait constamment durant la même période. Cette double amélioration n'a pas été obtenue par des moyens identiques : l'amélioration du poste des transports maritimes s'est accompagnée d'une diminution de l'activité maritime, celle des autres modes de transports s'est opérée au contraire sous le signe de l'expansion.

1° - Transports maritimes :

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution des dépenses et recettes imputables aux Transports Maritimes.

- Transports Maritimes - (en millions
de dollars)

Années	Recettes	Dépenses	Solde	
			Positif	Négatif
1952	91	279		- 188
1953	69,2	192,7		- 123,5
1954	72,5	194,6		- 122,1
1955	86,5	222,4		- 135,9
1956	102,3	354		- 251,7
1957	114	489,7		- 375,7
1958	85	257		- 172
1959	91,7	205		- 113,3
1959 (1er semestre)	53,2	118,7		- 65,5
1960 (1er semestre)	47,3	97,9		- 50,6

La colonne Recettes représente essentiellement les recettes en devises des compagnies françaises de navigation pour le transport de marchandises et de passagers, et l'affrètement de navires français aux compagnies étrangères. La colonne Dépenses représente les paiements effectués aux compagnies étrangères pour l'importation ou l'exportation de marchandises en France, ainsi que l'affrètement de navires étrangers par des compagnies françaises de navigation.

D'une façon générale, il existe un certain lien entre les recettes des transports maritimes et les exportations d'une part, entre les dépenses des transports maritimes et les importations d'autre part. Les années où la balance commerciale est très déficitaire coïncident avec celles où le poste des transports maritimes l'est également : c'est le cas notamment de l'année 1957. Par contre une amélioration de la balance commerciale due à une diminution des importations entraîne une amélioration parallèle du compte des transports maritimes, grâce à la réduction des dépenses en devises : tel a été le cas de l'année 1958.

Depuis 1959, la reprise des exportations et le rééquilibre de la balance commerciale ont contribué à améliorer encore le poste des transports maritimes, dont le déficit en valeur absolue et relative est en diminution très importante. Mais cette amélioration résulte également de deux autres circonstances. D'une part la baisse des taux mondiaux de frets maritimes a entraîné une diminution du montant des frets payés aux compagnies

de navigation étrangères. D'autre part un certain ralentissement de l'activité des transports maritimes a été observé en 1959, alors que notre commerce extérieur se développait. Le pourcentage du commerce extérieur assuré par voie maritime a tendu à diminuer tant à l'importation qu'à l'exportation. Celui assuré par les autres modes de transport (rail, air, route, voie d'eau), au contraire, a augmenté. Ce phénomène représente pour partie une réorientation du commerce extérieur français vers l'Europe continentale, et pour partie un détournement du trafic maritime vers les ports étrangers. C'est ainsi qu'en 1959 Anvers a exporté plus de 3 millions de tonnes de produits français. Cette double tendance risque de s'accroître avec le développement du Marché Commun. C'est à elle que semble due principalement la diminution des masses de recettes et de dépenses et du déficit des transports maritimes pendant le 1er semestre 1960, alors que le niveau plus élevé des échanges extérieurs et l'excédent moins important de la balance commerciale auraient pu laisser prévoir une situation inverse.

L'amélioration constatée durant les trois dernières années du poste des transports maritimes présente donc un double aspect. Un aspect positif d'abord : le déficit des transports maritimes tend à diminuer, il est revenu en 1960 à un ordre de grandeur comparable au montant des recettes, alors qu'il était souvent deux fois plus élevé, sinon même trois fois comme en 1957. Mais cette amélioration - et c'est son aspect négatif - résulte d'une diminution simultanée et parallèle des recettes et des dépenses. Elle traduit moins une augmentation de la participation du pavillon français au commerce extérieur de la France, que la crise générale de la marine marchande dans le monde, la concurrence accrue des ports étrangers européens et la mise en oeuvre progressive du Marché Commun.

2°- Autres transports :

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution des recettes et dépenses provenant des transports autres que maritimes (transports aériens, routiers, fluviaux et ferroviaires) :

.../...

- Transports autres que maritimes - (en millions de dollars)

Années	Recettes	Dépenses	Solde	
			Positif	Négatif
1952	37,7	13,9	+ 23,8	
1953	39,4	16,8	+ 22,6	
1954	64,2	16,8	+ 47,4	
1955	48	30,8	+ 17,2	
1956	61,8	36,1	+ 15,7	
1957	44,8	34,9	+ 9,9	
1958	65,1	28,3	+ 36,8	
1959	88,7	25,5	+ 63,2	
1959 (1er semestre)	31,1	16,4	+ 14,7	
1960 (1er semestre)	50,9	18,8	+ 32,1	

Il n'est pas possible pour le moment, compte tenu du mode d'établissement de la balance des paiements, de déterminer la part qui incombe à chacun des quatre modes de transports dans les résultats d'ensemble figurant sous cette rubrique, bien qu'il semble que la plus grande part en revienne aux transports aériens. Des renseignements plus précis sur ce point seront sans doute disponibles dans quelques mois, et à cette époque, une Note d'Information complémentaire fournira les indications qui auront pu être rassemblées.

Contrairement à celui des transports maritimes, le poste des "autres transports" est toujours excédentaire et, depuis 1957, en expansion. Cet excédent est lié à diverses causes qui ne peuvent être analysées, faute de précisions sur le détail de ce groupe. Il est néanmoins possible de discerner certains faits qui expliquent partiellement la situation.

L'expansion du trafic des passagers résulte de l'augmentation du mouvement touristique. Le fait que le nombre des touristes étrangers venant en France en utilisant des moyens de transports français soit en général supérieur à celui des touristes français à l'étranger tend à rendre positifs les postes des transports aériens et des transports ferroviaires.

En ce qui concerne les marchandises, l'accroissement des échanges entre les pays du Marché Commun est également favorable à un gonflement du poste des transports terrestres et fluviaux. On peut indiquer

en outre que les marchandises exportées par voie aérienne vers l'étranger ont représenté en 1959 un tonnage double de celui des marchandises importées par avion, ce qui aboutit à rendre également positif le poste des transports aériens.

Cependant, jusqu'en 1958, cet excédent n'a pas été suffisant pour compenser notablement le déficit des transports maritimes. Par contre, plus récemment, le double mouvement de réduction du déficit des transports maritimes et d'accroissement de l'excédent des autres transports a tendu à réaliser un équilibre global du compte des transports qui sera proche d'être atteint en 1960. Pour la première fois, dans ce cas, l'ensemble des transports cesserait de peser sur la balance des paiements.

III - INFLUENCE DES TRANSPORTS ET DU TOURISME SUR LA BALANCE DES PAIEMENTS -

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution des soldes des comptes transports et tourisme additionnés et, parallèlement, celle des soldes d'ensemble de la balance des paiements entre la France et l'étranger :

- Transports et tourisme dans la balance des paiements -
(en millions de dollars)

Années	Soldes Transports et Tourisme additionnés		Soldes d'ensemble de la balance des paiements	
	Positifs	Négatifs	Positifs	Négatifs
1952		- 139,6		
1953		- 106,9		
1954		- 13,7	+ 39,3	
1955		- 84,7	+ 42,3	
1956		- 302		- 783,5
1957		- 445,9		- 1018,7
1958		- 72,5		- 98
1959	+ 136,9		+ 1046	
1959 (1er semestre)	+ 22,9		+ 725	
1960 (1er semestre)	+ 61,3		+ 423	

.../...

Ce tableau montre que, jusqu'à l'année 1958 incluse, les soldes additionnés des postes transports et tourisme ont été déficitaires. A partir de 1959 ils sont excédentaires. Cet excédent représente 13 % de l'excédent global de la balance des paiements de 1959 et 15 % de celui du 1er semestre 1960. Plus précisément, on peut observer que, de 1957 à 1958, sur une réduction globale du déficit de la balance des paiements de l'ordre de 921 millions de dollars, environ 373 millions de dollars sont imputables à l'activité des transports et du tourisme.

De 1958 à 1959, la balance des paiements de la France a été améliorée de 1.144 millions de dollars, sur lesquels 209 millions environ sont dus aux transports et au tourisme.

Enfin, si l'on compare les balances des premiers semestres 1959 et 1960, on constate qu'à une diminution de l'excédent global de 302 millions de dollars correspond un accroissement de 38 millions de dollars des soldes positifs additionnés des postes Transports et Tourisme.

Ainsi les activités relevant du Ministère des Travaux Publics, des Transports et du Tourisme, Département exportateur de services, ont joué un rôle décisif dans le redressement de la balance des paiements de la France au cours des trois dernières années.